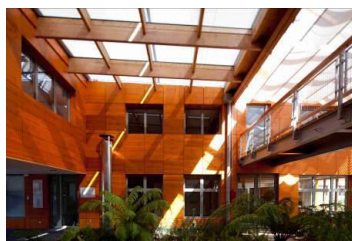


REVUE DE PRESSE

Qualité environnementale du cadre bâti



N°7 - 17 décembre 2016 au 22 janvier 2017

SOMMAIRE

Législation - Réglementation	p. 1 à 3
Normes - Labels - Démarches	p. 4 à 5
Matériaux - Produits - Techniques	p. 5 à 6
Outils - Méthodologies	P. 7
Économie - Incitations financières	p. 7 à 8
Immobilier	p. 8 à 9
Éducation - Formation - Documentation	p. 9
Réalisations	p. 10
Professionnels - Entreprises	-
Filières - Prestataires	p. 10
Bâtiment - Énergie	p. 11 à 12
Santé - Hygiène - Sécurité	p. 12 à 13
Autres thèmes	p. 13 à 15

/// LEGISLATION - REGLEMENTATION ///

Vient de paraître - Guide ADEME : « PCAET : comprendre, construire et mettre en œuvre » - Décembre 2016

Destiné aux élus, aux équipes en charge de la mise en œuvre de la politique climat-air-énergie du territoire ainsi qu'aux professionnels qui les accompagnent, le guide « PCAET : comprendre, construire et mettre en œuvre » explique et développe toutes les composantes d'un plan climat-air-énergie territorial (PCAET), à l'appui de nombreux exemples de leviers d'actions, de compléments techniques et bibliographiques.

Source :

> www.ademe.fr/pcaet-comprendre-construire-mettre-oeuvre

A télécharger :

> « PCAET : comprendre, construire et mettre en œuvre » :
www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide_pcaet2016_ref_8674.pdf

Travaux de rénovation écologique : le Conseil national de l'Ordre des architectes propose, dans le cadre du contrat « Forfait Rénovation », une série d'outils pour accompagner les particuliers qui souhaitent recourir au service d'un architecte - Décembre 2016

Dans le cadre du contrat « Forfait rénovation », contrat par lequel l'architecte s'engage sur un montant forfaitaire d'honoraires arrêté en fonction de l'enveloppe de montant de travaux envisagé par le maître d'ouvrage (maximum 50 000 euros), le Conseil national de l'Ordre des architectes propose, sur son site, quatre outils :

1. un contrat simplifié pour la réalisation d'une mission d'évaluation architecturale et écologique du bien ;
2. une fiche d'évaluation des potentialités architecturales et écologiques ;
3. une fiche d'auto-évaluation du bien remplie par le particulier ;
4. un contrat au forfait pour une mission de maîtrise d'œuvre de rénovation générale et écologique.

Source :

> www.architectes.org/contrat-type-forfait-renovation

Les éditions Francis Lefebvre publient un livre blanc sur les travaux en copropriété - 9 décembre 2016

Ce livre blanc, extrait de la nouvelle édition du Mémento Gestion immobilière, présente les différents types de travaux, qu'ils soient effectués par le syndicat des copropriétaires ou par les copropriétaires eux-mêmes, ainsi que les règles de majorité qui leur sont applicables.

Source :

> <http://boutique.efl.fr/livre-blanc-les-travaux-en-copropriete>

A télécharger :

> « Les travaux en copropriété : par qui et comment ? » : <https://t.co/lrYhl9sJUM>

Le CEREMA publie une nouvelle fiche pratique pour aider les collectivités à décrypter la loi de Transition énergétique - 19 décembre 2016

Intitulée « Gouvernance énergie-climat : que dit la loi de Transition énergétique », cette fiche récapitule et détaille l'ensemble des modifications issues de la loi de Transition énergétique, et donne un exemple d'outil permettant de faciliter l'articulation entre les différents documents de planification. Cette fiche, ainsi que les cinq autres de la série « Décryptage de la loi de Transition énergétique », sont toutes téléchargeables gratuitement sur le site du CEREMA.

Source :

> www.cerema.fr/fiche-pratique-gouvernance-energie-climat-que-dit-a1827.html

A télécharger :

> Fiche « Gouvernance énergie-climat : que dit la loi de Transition énergétique ? » :
www.certu-catalogue.fr/catalog/product/view/id/1804/?__SID=U&link=4436

Lutte contre l'habitat indigne : les professionnels de l'immobilier s'insurgent contre le « permis de louer » instauré par la loi Alur - 26 décembre 2016

Les communes qui le souhaitent peuvent désormais définir certaines zones géographiques, voire des catégories de logements ou ensembles immobiliers, dans lesquels la mise en location d'un bien par un bailleur sera soumise à déclaration, voire à autorisation préalable ; et ce, afin d'améliorer le suivi des mises en location dans les zones où l'habitat indigne se développe, conformément aux dispositions de la loi Alur.

Le manquement au respect de cette obligation entraînera pour les propriétaires des « *amendes pouvant aller jusqu'à 5 000 euros, voire 15 000 en cas de location d'un bien malgré un avis défavorable* ». Les professionnels de l'immobilier, qui s'insurgent contre ce texte qui « *fait fi de leurs compétences* », demandent à être exonérés de cette obligation.

Source :

> www.batiactu.com/edito/loi-alur-professionnels-immobilier-contre-permis-louer-47476.php

Logement et habitat durable : tour d'horizon des principales mesures 2017 - 30 décembre 2016

Depuis le 1^{er} janvier 2017 :

- les travaux d'isolation thermique sont devenus obligatoires lors de travaux de réhabilitation ;
- les constructions neuves doivent intégrer de nouveaux équipements en faveur de la Transition énergétique ;
- toutes les copropriétés de moins de 50 lots, dont le permis de construire a été déposé avant le 1^{er} juin 2001 et qui disposent d'une installation collective de chauffage ou de refroidissement, doivent avoir réalisé leur DPE collectif ;
- les copropriétaires doivent se prononcer sur leur volonté de réaliser un diagnostic technique global ;
- les nouvelles copropriétés doivent s'immatriculer en ligne sur www.registre-coproprietes.gouv.fr ;
- les copropriétaires doivent provisionner un fonds de réserve pour les travaux ;
- les aides ADEME liées aux projets de géothermie et de biomasse sont désormais éco-conditionnées.

D'autres mesures entreront, quant à elles, en vigueur prochainement :

- à partir du 31 janvier 2017, un propriétaire mettant son bien en location à un niveau de loyer inférieur à celui du marché pourra bénéficier d'une exonération d'impôts sur ses revenus locatifs de 15% à 85% ;
- à compter du 1^{er} mars 2017, les demandes de permis de construire pour édifier ou modifier un bâtiment d'une surface supérieure à 150 m² devront faire l'objet d'un recours à un architecte ;
- à compter du 27 mars 2017, les communautés de communes et d'agglomération deviendront automatiquement compétentes en matière de plans locaux d'urbanisme ;
- d'ici au 31 mars 2017, les frais de chauffage devront être individualisés dans les immeubles collectifs ;
- et, enfin, à partir du 1^{er} juillet 2017, un diagnostic relatif aux installations intérieures de gaz et d'électricité sera obligatoire lors de la mise en location d'un logement dans un immeuble collectif dont les installations ont plus de 15 ans.

Sources :

- > www.logement.gouv.fr/logement-abordable-et-habitat-durable-les-principales-evolutions-en-2017
- > www.neext.fr/dpe-rge-fee-bat-ce-qui-change-au-1er-janvier-2017/

Diagnostic technique global (DTG) : les modalités de réalisation précisées - 2 janvier 2017

Un décret du 28 décembre 2016 précise les compétences dont doit justifier la personne réalisant le diagnostic technique global afin de déterminer l'adéquation entre les compétences de cette personne et la mission à réaliser, conformément aux dispositions de l'article L. 731-1 du Code de la construction et de l'habitation. Il précise également les modalités selon lesquelles les travaux dont la réalisation apparaît nécessaire sont intégrés au carnet d'entretien prévu à l'article 18 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965 modifiée fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis.

Source :

- > www.lemoniteur.fr/article/diagnostic-technique-global-dtg-le-decret-enfin-paru-34030889

A télécharger :

- > Décret n°2016-1965 du 28 décembre 2016 relatif aux modalités de réalisation du diagnostic technique global des immeubles à destination partielle ou totale d'habitation relevant du statut de la copropriété : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000033736598

Crédit d'impôt Transition énergétique (CITE) : un arrêté interministériel fixe des critères d'éligibilité plus exigeants pour l'acquisition de certains équipements - 2 janvier 2017

Les équipements concernés sont les chaudières à haute performance énergétique, les équipements de production de chauffage ou de fourniture d'eau chaude sanitaire utilisant l'énergie solaire thermique, ainsi que les pompes à chaleur. Les critères liés à l'efficacité énergétique de ces équipements sont désormais définis conformément au règlement européen du 2 août 2013 relatif aux exigences d'éco-conception des dispositifs de chauffage et au règlement du même jour relatif aux exigences d'éco-conception des chauffe-eau et des ballons d'eau chaude.

Source :

- > www.actu-environnement.com/ae/news/credit-impot-transition-energetique-criteres-exigeants-equipements-chaudieres-solaire-pompes-chaleur-28189.php4

A télécharger :

- > Arrêté du 30 décembre 2016 pris pour l'application de l'article 200 quater du code général des impôts relatif au crédit d'impôt sur le revenu pour la Transition énergétique : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000033748947

Lutte contre l'habitat indigne : les modalités de constitution du dossier de demande d'autorisation de travaux conduisant à la création de locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant ont été définies - 4 janvier 2017

Un arrêté, publié au Journal officiel du 15 décembre 2016, liste l'ensemble des éléments devant accompagner la demande d'autorisation préalable de travaux conduisant à la création de locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant : identité des demandeurs ou, à défaut, nom des propriétaires, dimensions du futur logement, nature et consistance des travaux pour lesquels l'autorisation est demandée, etc.

Source :

> www.batiactu.com/edito/lutte-contre-habitat-indigne-un-arrete-publie-47505.php

A télécharger :

> Arrêté du 8 décembre 2016 relatif aux modalités de constitution du dossier de demande d'autorisation de travaux conduisant à la création de locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000033607557

Le décret relatif à l'exemplarité des bâtiments publics est paru - 5 janvier 2017

Pour être qualifié de « bâtiment à énergie positive », les constructions publiques devront viser l'atteinte d'un équilibre entre leur consommation d'énergie non renouvelable et leur production d'énergie renouvelable ou de récupération injectée dans le réseau, dont le bilan énergétique est inférieur à un seuil défini par arrêté. Ce seuil pourra être modulé en fonction de la localisation, des caractéristiques et de l'usage de la construction neuve. Pour être considérés comme des ouvrages à haute performance environnementale, les bâtiments publics devront obtenir une certification respectant *a minima* deux critères de performance parmi les suivants : valorisation de déchets de chantier ; réduction de l'empreinte carbone par le recours aux matériaux bio-sourcés ; qualité de l'air intérieur améliorée par le recours à des matériaux faiblement émetteurs de composés organiques volatils ; et, qualité de la mise en œuvre des systèmes de ventilation. Ces bâtiments « bas carbone » devront par ailleurs satisfaire l'exigence de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie selon un seuil également fixé par arrêté.

Source :

> www.environnement-magazine.fr/article/48788-batiments-a-energie-positive-enfin-definition-legale/

A télécharger :

> Décret n°2016-1821 du 21 décembre 2016 relatif aux constructions à énergie positive et à haute performance environnementale sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat, de ses établissements publics ou des collectivités territoriales : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000033675388

A compter du 1^{er} juillet 2017, le diagnostic de l'installation électrique d'un logement mis en location devra être réalisé par le propriétaire - 5 janvier 2017

Le décret n°2016-1105 imposera, à partir du 1^{er} juillet 2017, un diagnostic des installations âgées de plus de 15 ans dont le compte-rendu devra être remis au locataire en même temps que son contrat de location par le bailleur. Ce diagnostic devra être réalisé par un professionnel certifié, et disposera d'une durée de validité de 6 ans. Pour les installations ayant fait l'objet de travaux, une attestation remise par l'électricien visée par Consuel aura valeur de diagnostic. La mesure entrera en action en deux temps : tout d'abord pour les logements situés dans les immeubles collectifs dont le permis de construire a été délivré avant le 1^{er} janvier 1975, puis, à partir du 1^{er} janvier 2018, pour tous les logements, aux côtés des autres bilans (thermique, amiante, ...).

Source :

> www.batiactu.com/edito/diagnostic-securite-electrique-bientot-obligatoire-47524.php

Le projet de loi de finances pour 2017 a été définitivement adopté - 12 janvier 2017

Les députés ont définitivement adopté le projet de loi de finances pour 2017. La plupart des mesures déjà mises en place pendant le quinquennat pour soutenir le secteur de la construction est maintenue : prolongation jusqu'à fin 2017 du dispositif Pinel, du prêt à taux zéro et du crédit d'impôt Transition énergétique. La suppression du plafond de ressources permettant de bénéficier du cumul du CITE avec l'éco-PTZ est également actée. Cette mesure sera rétroactive et pourra être appliquée aux offres d'avances émises à compter du 1^{er} mars 2016. Un nouveau dispositif, entrant en application au 31 janvier 2017, a par ailleurs été créé afin de remettre sur le marché les logements anciens vacants. Les propriétaires mettant leurs biens en location à un niveau de loyer inférieur à celui du marché pourront ainsi bénéficier d'une exonération d'impôts sur leurs revenus locatifs de 15 à 85%.

Source :

> www.batiactu.com/edito/fiscalite-copropriete-renovation-ce-qui-change-2017-47624.php

/// NORMES - LABELS - DEMARCHES ///

Les organisations professionnelles, membres de la FFB (Fédération Française du Bâtiment) et représentatives de la filière « menuiseries extérieures », publient la note « Démarches qualité / Justificatifs permettant d'attester la qualité des fenêtres et portes » - 19 décembre 2016

Les entreprises RGE, qui fournissent et installent des fenêtres ou des portes dans le respect du référentiel de la qualification « Fourniture et pose de menuiseries extérieures » Qualibat 3511 et 3512, doivent répondre à la double exigence sur les produits fournis : qualité de la conception et qualité de la fabrication. La rédaction de cette note s'inscrit dans une volonté du Pôle Fenêtre FFB de regrouper et préciser, dans un document unique, une liste des démarches qualité répondant à ces deux exigences, et ainsi faciliter la compréhension des fabricants et des auditeurs sur le terrain. Cette note constitue un document de référence pour s'assurer de la qualité des produits mis en œuvre, permettre une simplification et une impartialité des procédures pour les auditeurs et membres des commissions Qualibat, permettre aux fabricants de déterminer si les menuiseries conçues dans leurs usines répondent aux critères d'un engagement dans une démarche RGE et, enfin, permettre aux professionnels de la pose de menuiseries extérieures d'identifier la qualité des menuiseries installées.

Source :

> <http://batijournal.com/note-permettant-dattester-qualite-fenetres-portes/94554>

A télécharger :

> « Démarches qualité / Justificatifs permettant d'attester de la qualité des fenêtres et des portes » : www.polefenetre.fr/files/Pole-Fenetre_FFB_CAPEB_demarches_qualite_fenetres_portes_2016_10_17.pdf

L'observatoire BBC publie une étude sur les bâtiments certifiés BBC-Effinergie rénovation, Effinergie rénovation et les lauréats d'appels à projets exigeant un niveau BBC-Effinergie rénovation - Janvier 2017

Basée sur l'analyse de 107 maisons individuelles, 17 260 logements collectifs et 650 000 m² de bâtiments tertiaires, cette étude a pour objectifs de caractériser la dynamique de rénovation à basse consommation d'énergie en France, d'identifier les technologies utilisées dans les travaux de rénovation, d'analyser les évolutions techniques en fonction de l'origine des projets (certification, lauréat d'appel à projets), de l'année de construction, de la zone climatique, ..., et d'étudier les premières tendances technico-économiques.

Source :

> www.effinergie.org/web/index.php/actualite/1993-retour-d-experience-sur-les-projets-bbc-effinergie-renovation

A télécharger :

> La rénovation basse consommation : www.effinergie.org/web/images/attach/base_doc/1939/20170113retex-renovation-bbc.pdf

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le passif est devenu le standard obligatoire pour toutes les nouvelles constructions neuves luxembourgeoises - 5 janvier 2017

La classe d'efficacité AAA, qui existait dans le pays depuis plusieurs années, est ainsi devenue le standard officiel. Pour financer leurs projets, les Luxembourgeois pourront s'appuyer sur de nouvelles aides réunies en guichet unique. Le Luxembourg entend ainsi anticiper l'entrée en application de la directive européenne « Nearly Zero Energy Building » qui exige de toute nouvelle construction neuve une consommation d'énergie quasiment nulle.

Source :

> www.lamaisonpassive.fr/le-passif-devient-obligatoire-au-luxembourg/

La Maison Passive fait le point sur dix ans de construction passive dans son 1^{er} rapport d'activité - 17 janvier 2017

Depuis 2007, La Maison Passive est le seul organisme en France à pouvoir attester qu'un bâtiment est passif, selon les critères mis en place par le Passivhaus Institut en 1991. Ainsi, en 10 ans, plus de 200 bâtiments ont été labellisés, avec une nette accélération ces trois dernières années. A quoi ressemblent dix ans de bâtiments passifs labellisés ? Combien de constructions ont décroché le diplôme CEPH ? Quelles ont été les techniques utilisées ? Quelles sources d'énergie ont été privilégiées ? Et qu'a fait La Maison Passive pour soutenir le secteur ? Autant de questions auxquelles ce premier rapport d'activité apporte des éléments de réponses.

Source :

> www.lamaisonpassive.fr/rapport-d-activite/

A télécharger :

> Rapport d'activité 2007-2017 - 10 ans de La Maison Passive : www.lamaisonpassive.fr/wp-content/uploads/2017/01/Rapport-dactivit%C3%A9-issuu.pdf

Lancement d'un nouveau label Effinergie pour le neuf - 17 janvier 2017

Basé sur le référentiel E+C-, ce nouveau label s'applique aux bâtiments neufs qui atteignent *a minima* le niveau Energie 2 et Carbone 1 du label E+C-, et qui, en complément, satisfont aux critères ayant prouvé leur pertinence au travers des règles Effinergie+ et Bepos-Effinergie 2013 tels que la conception bioclimatique, la consommation d'énergie réduite, l'étanchéité à l'air du bâti et des réseaux de ventilation, la qualification et la certification des bureaux d'études et les aspects de mobilité, etc.

Il permet d'intégrer ces critères de performances du bâti, absents du référentiel E+C-, et de satisfaire les enjeux de sobriété énergétique, et de qualité de vie et d'urbanisme que doivent intégrer les bâtiments à énergie positive et bas carbone.

Source :

> www.effinergie.org/web/index.php/actualite-rss/1995-nouveau-label-effinergie-pour-le-neuf

L'association HQE - France GBC devient l'Alliance HQE-GBC - 30 janvier 2017

L'Alliance HQE-GBC réunit l'ensemble des professionnels du secteur, syndicats professionnels et sociétés, afin de répondre à l'histoire des deux associations HQE et France GBC fusionnées en juin 2016. Bâtiment, aménagement, infrastructure à toutes les étapes de leur cycle de vie (construction, exploitation, rénovation) sont au cœur de son ADN dans une vision transversale alliant qualité de vie, respect de l'environnement, performance économique et management responsable.

Reconnue d'utilité publique, les principales missions de l'association sont : d'améliorer les connaissances et de diffuser les bonnes pratiques ; d'innover et d'anticiper à travers son programme HQE Performance notamment ; de représenter et de promouvoir le cadre de vie durable ; et, d'être le membre français du World Green Building Council (World GBC).

Source :

> <http://batijournal.com/alliance-hqe-gbc-nouveau-nom-de-association-hqe-france-gbc/94875>

/// SOMMAIRE ///

/// MATERIAUX - PRODUITS - TECHNIQUES ///

L'ADEME publie un guide pour aider les particuliers à bien choisir les produits et matériaux de rénovation et de construction - Décembre 2016

Face à la multitude d'offres présentes sur le marché, comment faire son choix ? Un produit de construction doit remplir de façon satisfaisante la fonction qu'il occupe dans le bâtiment, sur le long terme. Ainsi, un isolant adéquat est un produit qui, mis en œuvre, procure notamment au bâtiment les performances thermiques recherchées, sans perdre ses qualités techniques au cours du temps. Outre cette exigence de base indispensable, d'autres critères importants peuvent participer au choix : le produit minimise-t-il ses impacts sur l'environnement, de sa fabrication à son élimination ? Est-il sain ? Quels sont les signes qui permettent de reconnaître ces qualités ? Ce guide a pour objectif de donner aux particuliers des pistes pour faire un choix le plus objectif possible.

Source :

> www.ademe.fr/choisir-materiaux-construire-renover

A télécharger :

> Guide ADEME « Choisir des matériaux pour construire et rénover » :
www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-choisir-des-materiaux-pour-construire-et-renover.pdf

Les peintures « dépolluantes » ou « bio-sourcées » s'installent sur les linéaires - 23 décembre 2016

Après la peinture à l'eau (acrylique), moins émettrice de solvants que la peinture glycérophthalique, le marché de la peinture a vu apparaître, depuis trois ou quatre ans, deux nouveaux types de peintures :

1. Les peintures « dépolluantes » qui, grâce à une molécule emprisonnant le formaldéhyde présent dans de nombreuses applications (détergents, produits de construction ou d'ameublement, vernis, colles, ...), permettent par captation chimique de « dépolluer » l'air pour un prix à peine supérieur à celui des peintures classiques (+5%). L'UFC-Que Choisir estime toutefois que l'efficacité de ces produits reste toutefois encore difficile à prouver.

2. Les peintures bio-sourcées dans lesquelles les molécules issues de la chimie du pétrole sont remplacées par des molécules d'origine naturelle et renouvelable. Si certains producteurs, comme Algo Paint, qui a mis au point une peinture à base d'algues, affirment être compétitifs, la plupart des fabricants affichent encore des surcoûts de 15 à 25%.

Source :

> www.lesechos.fr/industrie-services/industrie-lourde/0211609177478-chimie-la-peinture-innove-pour-se-mettre-au-vert-2052530.php

Le ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et Karibati publient un rapport sur la structuration et le développement des filières de matériaux de construction bio-sourcés - 2 janvier 2017

En juin 2010, la DGALN a engagé des travaux de concertation avec les professionnels du bâtiment et des filières de matériaux de construction bio-sourcés pour identifier les freins au développement économique de ces filières et les actions collectives à mettre en place. Ce document fait le bilan des actions menées entre 2014 et 2016 dans le cadre du deuxième plan d'actions « matériaux de construction bio-sourcés », en lien avec les actions portées par la société coopérative Karibati.

Source :

> www.cercad.fr/Structuration-et-developpement-des-filieres-de-matériaux-de-construction-biosources-MEEM-Karibati

A télécharger :

> **Structuration et développement des filières de matériaux de construction bio-sourcés - Plan d'actions n° 2 :**
www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Structuration_et_developpement_des_filieres_de_materiaux_de_construction_biosources_-_octobre_2016.pdf

Le CEREMA publie une synthèse bibliographique des études sur la rénovation thermique du bâti ancien à l'aide de matériaux isolants bio-sourcés - 2 janvier 2017

Réalisée à la demande de la DHUP et de la DREAL Centre-Val de Loire, cette synthèse bibliographique rassemble les arguments techniques et scientifiques en faveur ou en défaveur de l'utilisation des matériaux isolants bio-sourcés pour la rénovation du bâti ancien. Pour ce faire, elle s'appuie sur des études validées techniquement et scientifiquement, basées sur des tests en laboratoire, des modélisations et des instrumentations de bâtiments anciens réels rénovés ou non.

Source :

> www.cercad.fr/Synthese-bibliographique-des-etudes-sur-la-renovation-thermique-du-bati-ancien-a-l-aide-de-matériaux-isolants-biosources-CEREMA

A télécharger :

> **Synthèse bibliographique des études sur la rénovation thermique du bâti ancien à l'aide de matériaux isolants bio-sourcés :**
www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Synthese_bibliographique_renovation_thermique_du_bati_ancien_avec_isolants_biosources_-_octobre_2016.pdf

La Cour d'appel de Versailles a débouté le FILMM (Syndicat national des fabricants d'isolants en laines minérales manufacturées) de son action contre le spécialiste des isolants minces, Actis - 11 janvier 2017

Malgré plusieurs expertises (l'une menée en 2009, en laboratoire, apportant des conclusions défavorables aux isolants minces, l'autre, menée *in situ* dès 2010, prouvant que pour des constructions identiques les consommations variaient du simple au double entre les deux technologies en faveur des laines minérales - R de 1,8 m².K/W pour l'isolant mince contre 5 m².K/W pour les laines minérales), la Cour d'appel a débouté le FILMM des divers griefs juridiques (concurrence déloyale, tromperie, publicité comparative trompeuse, ...) qu'il avait contre Actis.

La décision de justice estime en effet qu'à l'époque des faits, entre 1998 et 2005, il n'existait pas de réglementation contraignante sur l'étanchéité à l'air, et que l'argumentaire d'Actis ne peut donc être considéré comme faux. Le FILMM, qui rassemble les industriels des laines minérales (Isover, Knauf, Ursa, Rockwool, ...), envisage désormais de se pourvoir en cassation.

Source :

> www.batiactu.com/edito/laines-minerales-deboutees-face-aux-isolants-minces-47590.php

/// SOMMAIRE ///

/// OUTILS - METHODOLOGIES ///

L'association QUALITEL fait évoluer GISELE, son service en ligne dédié aux copropriétés - 8 décembre 2016

GISELE, le service en ligne de QUALITEL qui permet aux copropriétaires d'accéder aux documents techniques liés à la construction de leur immeuble, aux informations pratiques sur les équipements et leur entretien et au suivi de leur consommation énergétique, fait peau neuve. Plus ergonomiques, plus modernes, les nouvelles interfaces de GISELE permettront une mise en ligne des informations et une consultation plus agréables, sur ordinateur ou sur mobile. Cette nouvelle version permettra également une mise en œuvre d'interopérabilité plus facile avec d'autres extranets de la galaxie du logement (syndics, réseaux sociaux, ...).

Source :

> www.qualite-logement.org/actualites/a-la-une/detail/decouvrez-la-nouvelle-version-de-gisele-pour-la-copropriete.html

La Maison Passive propose une nouvelle version du logiciel PHPP - 10 janvier 2017

Outil de simulation énergétique de référence pour la conception des bâtiments passifs, en neuf comme en rénovation, le logiciel PHPP passe à la version 9.6. Cette nouvelle version fait la part belle à la rénovation, déjà présente dans la version précédente (9.3), mais, cette fois-ci, sous la forme d'un additif dédié.

Source :

> www.lamaisonpassive.fr/une-nouvelle-version-du-phpp-9-est-disponible/

/// SOMMAIRE ///

/// ECONOMIE - INCITATIONS FINANCIÈRES ///

L'association Orée publie une note sur « Les enjeux climatique du bâtiment. Economie circulaire, biodiversité : comment développer des solutions transversales ? » - 22 novembre 2016

Dans cette note, l'association ORÉE développe une réflexion conjointe sur l'économie circulaire et la biodiversité, afin de proposer des solutions concrètes et efficaces dans la lutte contre le changement climatique. Les enjeux climatiques du bâtiment, qui représente près du quart des émissions de CO₂ en France, y sont abordés dans une approche globale, qui souligne l'importance d'une démarche multi-échelles et multi-acteurs. Des exemples viennent illustrer les pistes d'actions proposées afin d'inspirer les acteurs des territoires.

Source :

> www.economiecirculaire.org/articles/h/analyse--les-enjeux-climatiques-du-batiment.html

A télécharger :

> Économie circulaire, biodiversité - Comment développer des solutions transversales ? : www.oree.org/source/_OREECOP22-FR.pdf

Cent initiatives d'économie circulaire mises en avant en Auvergne-Rhône-Alpes - 4 janvier 2017

Mi-décembre 2016, l'association Orée a publié le premier recueil cartographique des initiatives en économie circulaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Sept domaines sont représentés : approvisionnement durable, éco-conception, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, réemploi/réutilisation/réparation, et, enfin, recyclage. Toutes les initiatives présentées cumulent certains des critères suivants : vision globale de l'initiative par rapport à l'économie circulaire, bouclage des flux de matières, ancrage local de l'initiative, potentiel de reproductibilité et caractère innovant.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/cent-initiatives-economie-circulaire-auvergne-rhone-alpes-oree-28197.php4

A télécharger :

> Recueil cartographique des initiatives en économie circulaire en Auvergne-Rhône-Alpes : www.actu-environnement.com/media/pdf/news-28197-economie-circulaire-auvergne-rhone-alpes.pdf

Le budget, premier frein des Français pour les travaux de rénovation - 12 janvier 2017

Selon une récente étude, réalisée par Yougov pour PAP, la rénovation est une priorité pour les Français. 54% des propriétaires se disent attachés à leur logement et envisagent d'y « *réaliser des travaux de rénovation pour le rendre plus confortable et plus adapté à leurs besoins* ». 60% jugent par ailleurs la réalisation des travaux de rénovation énergétique indispensables. Toutefois, 78% des propriétaires affirment manquer de budget pour entamer leurs travaux.

Source :

> www.maisonapart.com/edito/construire-renover/renovation-extension/le-budget-premier-frein-des-francais-pour-les-trav-11314.php

/// SOMMAIRE ///

/// IMMOBILIER ///

Ventes immobilières : 31% des transactions se font entre particuliers - 22 décembre 2016

C'est ce que révèle une récente étude des Notaires de France. 40% des particuliers interrogés mettent en avant des commissions trop élevées et une absence de perception du service rendu par les intermédiaires.

Source :

> www.batiactu.com/edito/ventes-immobilieres-31-transactions-se-font-entre-particuliers-47444.php

De septembre à fin novembre 2016, les mises en chantier de logements neufs ont progressé de 10,2% par rapport à la même période un an plus tôt - 23 décembre 2016

Dans le détail, par type de construction, les mises en chantier de logements ordinaires ont augmenté de 17,8%, tirées par les logements collectifs. En revanche, celles des logements en résidence (pour seniors, étudiants ou touristes), un segment de niche plus volatil, ont reculé de 6,6% sur ces mêmes trois mois. De leur côté, les permis de construire accordés pour des logements neufs ont augmenté de 15,7% sur la même période.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/toujours-plus-de-mises-en-chantier-de-logements-neufs-33926833

L'année 2016 devrait se terminer sur un nouveau record pour les crédits immobiliers - 28 décembre 2016

Selon la Banque de France, les banques françaises ont distribué 24 milliards d'euros de crédits à l'habitat pour le seul mois d'octobre 2016, un chiffre qui a permis de terminer l'année au-dessus des 203 milliards d'euros empruntés en 2015. Depuis le mois d'avril 2016, la production mensuelle de crédits immobiliers n'a pas cessé d'augmenter, passant de 11,3 à 19,5 milliards d'euros en juin 2016, pour atteindre les 24 milliards d'euros en octobre 2016. Entre janvier et octobre, le volume de crédits immobiliers accordés par les banques a donc atteint 188,8 milliards d'euros, ce qui correspond à 17 milliards d'euros de plus que sur la même période de 2015.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/en-2016-nouveau-record-en-vue-pour-les-credits-immobiliers-33940514

Le marché de l'immobilier ancien a connu une année 2016 exceptionnelle - 2 janvier 2017

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : +12,8% de transactions enregistrées entre 2016 et 2015 pour le réseau Laforêt, +11,5% pour le réseau Guy Hoquet L'Immobilier, +10% pour Orpi et +15,1% pour Century 21. Un dynamisme lié notamment aux « *conditions exceptionnelles des taux* », ainsi qu'à des prix en recul de 8% depuis 2011 ; deux facteurs qui ont diminué le prix moyen d'un achat immobilier de 20 à 25%.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/une-annee-2016-fabuleuse-pour-l-immobilier-ancien-34005949

La relation entre les copropriétaires et leur syndic ne s'améliore pas - 12 janvier 2016

C'est ce que révèle la 3^{ème} édition du baromètre CLCV/Notre temps. Moins d'un copropriétaire sur deux se dit en effet satisfait de son syndic (47% contre 49% en 2012). Principal reproche adressé aux syndicats : leur manque de réactivité face aux sollicitations des copropriétaires et/ou du conseil syndical (41%).

Source :

> www.batiactu.com/edito/coproprietaires-syndic-manque-reactivite-professionnels-47621.php

A compter du 1^{er} avril 2017, les annonces immobilières relatives à une vente ou une location de logement devront être plus précises - 18 janvier 2017

Les annonces de vente devront systématiquement préciser le prix de vente du bien ainsi que la part des honoraires de l'intermédiaire à la charge de l'acquéreur. Le montant toutes taxes comprises (TTC) de ces derniers devront figurer en pourcentage de la valeur du bien, précédé de la mention « Honoraires ». Quant aux annonces de location, elles devront obligatoirement indiquer le montant du loyer mensuel augmenté, le cas échéant, du complément de loyer permis par l'encadrement des loyers, celui des charges récupérables, ainsi que le montant du dépôt de garantie éventuellement exigé. Elles devront par ailleurs préciser le montant total TTC des honoraires du professionnel mis à la charge du locataire, notamment ceux facturés pour l'état des lieux. La surface du bien loué devra être exprimée en mètres carrés de surface habitable. Enfin, le barème des prix des prestations proposées par un professionnel de l'immobilier, obligatoirement affiché en vitrine, devra aussi être publié sur son site internet.

Source :

> www.batiactu.com/edito/annonces-immobilieres-devront-mieux-informer-consommateur-47686.php

Les prix de l'immobilier ont augmenté de 1,8% au 3^{ème} trimestre 2016 - 19 janvier 2017

Au 3^{ème} trimestre 2016, les prix des logements s'accroissent de nouveau par rapport au trimestre précédent (+2,5% en données brutes). Cette hausse des prix est plus marquée pour les logements anciens (+2,7%) que pour les logements neufs (+1,4%).

Source :

> www.batiactu.com/edito/hausse-affirmee-prix-immobilier-au-troisieme-trimestre-47706.php

Les taux des crédits immobiliers sont légèrement remontés à la fin de 2016 - 20 janvier 2016

Après une année de recul, les taux des crédits immobiliers se sont finalement retendus en décembre 2016 à 1,34% contre 1,31% en novembre. Dans le détail, ils étaient de 1,39% dans le neuf, de 1,35% dans l'ancien et de 1,28% pour les travaux. Sur l'ensemble du dernier trimestre 2016, ils se sont établis à 1,32%.

Source :

> www.batiactu.com/edito/taux-credits-immobiliers-sont-legerement-remontes-a-47717.php

/// SOMMAIRE ///

/// EDUCATION - FORMATION - DOCUMENTATION ///

Les îles du futur, de la série au jeu - Décembre 2016

Programmée en novembre 2016 sur Arte, la mini-série « Les Îles du Futur » avait permis aux spectateurs de découvrir la manière dont les habitants de cinq îles d'Europe ont mené leur transition énergétique pour s'alimenter en énergie verte et renouvelable, sans pétrole, charbon, gaz ou énergie nucléaire. Monde numérique et gamification obligent, la série se prolonge depuis dans un jeu vidéo gratuit. Le principe : parvenir à assurer l'indépendance énergétique de son petit territoire en s'appuyant sur ses ressources renouvelables et, donc, à remplacer progressivement ses infrastructures de production d'énergie classiques par d'autres, renouvelables.

Source :

> <http://rev3.fr/les-iles-du-futur-de-la-serie-au-jeu/>

/// SOMMAIRE ///

/// RÉALISATIONS ///

Une maison de paille 100% autonome et low-tech - 10 janvier 2017

Pari réussi pour la maison 100% autonome imaginée et construite par l'ingénieur Marc Muller à Châtillon en Suisse. Dans quelques mois, il aura terminé ce chantier qui est autant une prouesse technique qu'un atelier pédagogique. Non seulement sa maison est écologique mais, selon l'ingénieur, elle coûterait le même prix qu'une construction traditionnelle : moins de 340 000 francs suisses pour une villa de 240 m² sur trois niveaux. Toilettes sèches, récupération des eaux de pluie, soleil, jardin en permaculture, terre d'excavation utilisée comme matériau de construction, ossature en bois, paille isolante, etc. Tout a été pensé durable. La maison, qui sera certifiée Minergie P, sera la deuxième maison de paille à décrocher ce label en Suisse.

Source :

> <http://mobile2.24heures.ch/articles/5875083fab5c3723d0000001>

/// SOMMAIRE ///

/// FILIÈRES - PRESTATAIRES ///

Déchets : l'ADEME publie l'édition 2016 des chiffres clés - Décembre 2016

La gestion des déchets représente un enjeu majeur tant au regard des impacts environnementaux et sanitaires que de la nécessaire préservation des ressources. Une meilleure connaissance des flux de déchets et de leurs coûts de gestion est indispensable. Cette nouvelle édition des « Chiffres-clés Déchets » propose un raisonnement cohérent avec le modèle d'économie circulaire. Elle présente les principales données sur la production, la collecte, le traitement et l'économie des déchets, largement illustrées de graphes, cartes et tableaux.

Source :

> www.ademe.fr/dechets-chiffres-cles

A télécharger :

> **Déchets - Chiffres clés - Edition 2016** : www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/dechets-chiffres-cles-edition-2016-8813.pdf

Déchets électroniques : les Amis de la Terre pointent un faible taux de collecte, de réemploi et de recyclage - 20 décembre 2016

Selon les Amis de la Terre, dix ans après la mise en place de la responsabilité élargie du producteur pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), les taux de collecte (43%), de recyclage réel (35%) et de réemploi (2%) restent faibles. Des chiffres qui confirment l'enquête d'Interpol de 2015 menée au niveau européen et qui estiment que 65% des DEEE européens échappent à la collecte et au recyclage en bonne et due forme. Sur un total de 9,45 millions de tonnes (Mt), 1,50 Mt ont ainsi été exportées, 3,15 Mt ont été recyclées en Europe dans des conditions non conformes et 750 000 tonnes ont été jetées parmi d'autres déchets.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/dechets-electroniques-bilan-critique-amis-terre-federec-deee-28121.php4

Matériaux de construction : la tendance cesse d'être négative - 22 décembre 2016

Sur les trois derniers mois de 2016, l'activité des granulats s'est redressée de 2,5% au regard des trois mois précédents, mais aussi par rapport à la même période un an plus tôt. En cumul sur 11 mois, la tendance cesse d'être négative, ce qui n'était pas arrivé depuis plus de deux ans, pour se stabiliser à son niveau de 2015. Du côté du béton prêt à l'emploi (BPE), les volumes produits affichent une hausse trimestrielle de 1,4% par rapport au trimestre précédent et de 4,2% sur un an. En cumul sur 11 mois, l'activité du BPE s'inscrit en hausse de 2,2% sur un an.

Source :

> <http://batijournal.com/materiaux-de-construction-tendance-cesse-detre-negative/94596>

/// SOMMAIRE ///

/// BÂTIMENT - ENERGIE ///

Publication d'une thèse - « La question de la question d'énergie dans les logements sociaux réhabilités - Pratiques et identité » - Décembre 2016

Cette thèse tente de répondre à la question suivante : « Dans un contexte intégrant des caractéristiques identiques favorables à une réduction ou une modération de la consommation d'énergie domestique, celui du logement social locatif ayant fait l'objet d'un programme de réhabilitation thermique, tous les individus ont-ils des pratiques énergétiques semblables et quels sont les facteurs explicatifs de ces pratiques et de leurs possibles différences ? ». Elle permet d'interroger le modèle de consommation et de vie en société, ouvre des pistes vers la consolidation de l'efficacité énergétique, vers la sobriété en équipements et l'enrichissement des identités sociales relationnelles.

Source :

> www.theses.fr/2016NICE0013

A télécharger :

> Thèse « La question de la question d'énergie dans les logements sociaux réhabilités. Pratiques et identité » : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01424234/document>

Publication d'une thèse - « Rénovation énergétique de l'habitat en France : analyse microéconomique du choix des ménages » - Décembre 2016

Les préférences des ménages français pour les travaux de rénovation énergétique dans le logement ont été peu étudiées jusqu'à présent. Or, elles sont la clé d'une politique énergétique efficace et réaliste pour le secteur résidentiel, tant au niveau des aides proposées, qu'au niveau des objectifs à réaliser. Les ménages sont-ils intéressés par des travaux à fort potentiel d'économie d'énergie ? Combien sont-ils prêts à payer et est-ce que c'est suffisant pour couvrir les coûts réels ? Combien de ménages n'ont pas le choix de leur mode de chauffage et quel est leur profil ? Ce travail permet de comprendre les préférences des ménages, leur hétérogénéité, et d'en déduire les consentements à payer, les taux d'actualisation implicites et les différents effets économiques.

Source :

> <http://www.theses.fr/2016PSLEM011>

A télécharger :

> Thèse « Rénovation énergétique de l'habitat en France : analyse microéconomique du choix des ménages » : <https://pastel.archives-ouvertes.fr/tel-01419489/document>

QuelleEnergie.fr pointe les solutions de rénovation énergétique préférées des Français en 2016 - 9 janvier 2017

Selon le site QuelleEnergie.fr, l'isolation des combles est la solution de rénovation énergétique la plus utilisée (13,7% des projets), suivie de l'installation d'un poêle à bois (12,5% des projets), du remplacement des menuiseries par des double ou triple vitrages (12,4%), de l'isolation des murs (11%), puis de l'installation d'une chaudière gaz à condensation (9,2%). Du côté des solutions délaissées : l'installation de chaudières basse température (-53%), de pompes à chaleur (-36%), de chaudières bois (-29%) et de chauffe-eau solaire individuel (-17,4%).

Source :

> www.batiactu.com/edito/quels-sont-cinq-travaux-renovation-plebiscites-par-47565.php

Un outil gratuit d'auto-diagnostic pour inciter et aider les collectivités à rénover leurs bâtiments communaux - 16 janvier 2017

Proposé par le Gimelec (Groupement des industries de l'équipement électrique, du contrôle-commande et des services associés, 180 entreprises), la Fédération française des entreprises de génie électrique et énergétique (FFIE), le réseau d'entreprises locales Gesec (380 entreprises) et le Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique (Serce), cet outil d'auto-évaluation vise à aider les communes à mieux apprécier leur engagement en matière de Transition énergétique. A partir d'une dizaine de questions, il « permet d'établir un bilan et d'identifier les leviers d'action qu'il est possible de mettre en œuvre, quelle que soit la taille de la commune ». L'objectif ? Contrer l'immobilisme observé sur le terrain en matière de Transition énergétique des administrations publiques locales.

Source :

> www.environnement-magazine.fr/article/48850-renovation-des-batiments-communaux-professionnels-font-bloc-pour-aider-elus/

A télécharger :

> Outil d'auto-diagnostic : www.quiz-energiesdescommunes.fr/

Les Français dépensent en moyenne 1 600 euros par an pour se chauffer - 17 janvier 2017

Selon le site QuelleEnergie.fr, la source d'énergie la plus utilisée pour se chauffer est l'électricité (38%), suivie du gaz naturel (35%), du fioul domestique (19%) et du bois (5%). Côté coût, le chauffage électrique revient annuellement à 1 726 euros, le fioul domestique à 1 927 euros, le gaz naturel à 1 415 euros et le bois à 811 €. Ramenée au mètre carré de logement, l'électricité devient la solution la plus onéreuse (15,9 €/m² chauffé), devant le fioul domestique (12,6 €/m²), le gaz naturel (11,5 €/m²) et le bois (6,1 €/m²).

Source :

> www.batiactu.com/edito/facture-chauffage-moyenne-est-1600-e-par-an-47666.php

Le médiateur national de l'énergie alerte les consommateurs sur des pratiques frauduleuses de démarchage téléphonique - 19 janvier 2017

Le médiateur national de l'énergie alerte, depuis le début du mois de janvier 2017, le grand public sur des pratiques frauduleuses de démarchage téléphonique où les appelants se font passer pour ses représentants. « Certains affirment devoir visiter tous les logements en France pour évaluer la consommation d'électricité en raison d'un règlement européen suite à la COP21, d'autres proposent une aide à la réalisation d'économies d'énergie et demandent pour cela l'accès aux factures d'énergie et aux feuilles d'imposition ». Une arnaque qui permet aux escrocs de s'introduire dans des domiciles et d'accéder à des informations privées. Le médiateur national de l'énergie appelle donc tous les consommateurs à la vigilance et les invite à signaler les tentatives d'abus en écrivant un courriel à son intention (infoconso@energie-mediateur.fr). En tout, une vingtaine de cas auraient été signalés, entre le mois de novembre 2016 et le début du mois de janvier 2017, date à laquelle le message de vigilance a été publié sur le site du médiateur.

Source :

> www.batiactu.com/edito/mediateur-energie-attention-a-arnaque-47697.php

/// SOMMAIRE ///

/// SANTÉ - HYGIÈNE - SÉCURITÉ ///

Sécurité et confort de travail sur les chantiers de maçonnerie en briques : la Fédération française tuiles & briques (FFTB) lance un outil numérique - 21 décembre 2016

Particulièrement intuitif, l'outil proposé par la FFTB, en partenariat avec l'UNA Maçonnerie Carrelage de la CAPEB, l'UMGO-FFB, l'OPPBTP, le CCABTP, l'IRIS-ST et la Cnamts, propose aux professionnels une immersion au cœur d'un chantier briques. En simulant plusieurs situations nécessitant un dispositif de sécurité spécifique, l'outil permet aux professionnels de (re)découvrir les gestes à adopter selon différents cas de figure : manutention, circulation et approvisionnement, remblai, etc. Le guide revient également sur les protections individuelles et collectives, indispensables à la sécurité des maçons.

Source

> www.batiweb.com/actualites/vie-pratique/la-securite-sur-les-chantiers-briques-au-cur-dun-important-dispositif-numerique-21-12-2016-29596.html

Compteur communicant Gazpar : un rayonnement électromagnétique faible selon l'Agence nationale des fréquences (ANFR) - 4 janvier 2017

Selon l'ANFR, les niveaux mesurés d'exposition aux ondes électromagnétiques sont « faibles et très inférieurs à la valeur limite réglementaire fixée par décret, qui est de 28 V/m pour la fréquence d'émission de 169 MHz ». Des résultats qui viennent corroborer ceux déjà avancés par l'Agence nationale de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), qui annonçait au mois de décembre 2016 que les compteurs intelligents présentaient un risque quasi-nul.

Source :

> www.batiactu.com/edito/compteur-gazpar-rayonnement-electromagnetique-faible-47506.php

Complémentaire au guide technique « Réussir la planification et l'aménagement durables » qui propose une méthodologie et une base de connaissances thématiques pour réaliser un projet d'urbanisme durable, le guide « La qualité de l'air et ses enjeux sanitaires » vise à apporter aux porteurs de projets un éclairage sur les pistes à mettre en œuvre pour préserver la qualité de l'air et, ainsi, éviter les impacts sanitaires et environnementaux associés.

Source :

> www.cercad.fr/Guide-technique-La-qualite-de-l-air-et-ses-enjeux-sanitaires-ADEME

Une étude de l'Inserm publiée ces derniers jours pointe les risques potentiels, pour la rétine, de l'exposition à de l'éclairage aux LED - 9 janvier 2017

Suite à des expérimentations menées sur des rats albinos et des rats pigmentés, « *les données suggèrent que la composante bleue des LED blanches peut causer une toxicité rétinienne dans des conditions d'éclairage domestique et professionnel, et pas seulement dans des conditions d'expérimentation extrêmes, comme cela avait été montré auparavant* ». Alors que la technologie des LED, plus économe en énergie, se diffuse rapidement, l'une des solutions pourrait être de réduire la lumière bleue. Saisie fin 2014 par l'Etat, l'Agence nationale de sécurité sanitaire travaille à une mise à jour de son rapport de 2010, qui avait notamment pointé les risques de la lumière bleue sur les enfants. Son actualisation sera publiée « *à l'automne 2017* » avec un examen élargi aux écrans d'ordinateurs, aux tablettes et aux smartphones. Des objets pour lesquels l'exposition est plus directe, mais avec une intensité de lumière bleue moindre.

Source :

> www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/0211674201034-les-risques-de-leclairage-aux-led-pointes-par-linserm-2055688.php

Détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (Daaf) : les Français équipés par obligation mais pas par conviction - 12 janvier 2017

Après s'être envolé suite à la promulgation de la loi, qui imposait qu'à compter du 1^{er} janvier 2016 les propriétaires et locataires aient installé au moins un détecteur de fumée dans leur logement, le taux d'équipement en Daaf stagne aux alentours de 85% de foyers français équipés (soit le même taux qu'un an plus tôt, selon Kidde-BVA). Une stagnation qui s'explique par la persistance d'une population de réfractaires : 7% des propriétaires en ayant acheté un sans l'installer et 5% n'en n'ayant pas acheté. Une absence qui ne semble pas liée à la question du prix des détecteurs mais plutôt à celle de l'utilité des appareils. Près de 80% des personnes interrogées remettent en effet en cause leur capacité à les alerter en cas de danger, s'équipant donc encore par obligation et non par conviction. Des réfractaires auxquels s'ajoutent toujours plus de déçus du Daaf : des consommateurs victimes d'alarmes intempestives.

Source :

> www.batiactu.com/edito/detecteurs-fumee-francais-equipés-par-obligation-mais-47615.php

/// SOMMAIRE ///

/// AUTRES THÈMES ///

Publication d'une thèse - « Spécificités des déterminants des innovations environnementales : une approche appliquée aux PME » - Décembre 2016

Actuellement, comprendre comment les entreprises innovent avec un impact environnemental positif dans l'optique d'un développement plus durable est une problématique essentielle pour les entreprises et la société. Néanmoins, l'innovation environnementale reste insuffisamment appréhendée. L'objectif de cette thèse est de mettre en évidence les spécificités des innovations environnementales pour les PME au regard des déterminants et des barrières perçues.

Source :

> www.theses.fr/2016GREAA023

A télécharger :

> Thèse « Spécificités des déterminants des innovations environnementales, une approche appliquée aux PME » : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01429671/document>

Vient de paraître - Guide pratique ADEME : « Les collectivités territoriales, parties prenantes des projets participatifs et citoyens d'énergie renouvelable » - Janvier 2017

Partout en France se développe la logique du financement participatif dont l'objectif est l'implication concrète des citoyens dans les projets de développement des énergies renouvelables dans les territoires. Pour accompagner les collectivités territoriales dans cette démarche, Energie partagée, en partenariat avec le ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, et l'ADEME, apporte une méthodologie basée sur des exemples concrets. La parole est directement donnée aux porteurs de projets qui expliquent comment ils ont procédé et quels sont les bénéfices d'une telle initiative.

Source :

> www.ademe.fr/collectivites-territoriales-parties-prenantes-projets-participatifs-citoyens-denergie-renouvelable

Efficycle publie la 5^{ème} édition de rétrospective annuelle « 2016 en 366 initiatives pour réinventer notre monde » - Janvier 2017

Préservation des ressources, production d'énergies renouvelables, solidarité, ..., qu'elles émanent d'entreprises, d'associations, de territoires ou de citoyens, les 366 initiatives mises en avant dans ce recueil sont une source d'inspiration et un bol d'air frais pour toutes celles et ceux qui voient le monde en mutation sous le spectre du respect de l'Homme et de la Nature.

Source :

> www.efficycle.fr/2016-366-initiatives/

A consulter :

> **2016 en 366 initiatives pour réinventer notre monde :** www.efficycle.fr/wp-content/uploads/veilles/HS/2016/index.html#

L'agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France, Natureparif, vient de publier un guide pour une gestion écologique des espaces collectifs et privés - 3 janvier 2017

L'objectif ? Sensibiliser et inciter les gestionnaires à entamer une réflexion sur leurs pratiques et les faire évoluer en proposant des techniques alternatives pour une meilleure prise en compte de la biodiversité. Dix thématiques clés sont abordées : le changement de pratiques, le désherbage, les espaces à contraintes tels que les zones imperméables, les cimetières et les terrains de sports, la gestion des milieux herbacés, le fleurissement, le mobilier urbain et le bâti, la gestion des cours d'eau et des zones humides, la gestion de l'arbre, les espèces envahissantes et, enfin, le maintien des continuités écologiques. Pour chacune d'entre elles, Natureparif propose des réponses écologiques et des outils.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/natureparif-guide-gestion-ecologique-espaces-verts-eau-desherbage-fleurs-28196.php4

A télécharger :

> **Guide de gestion écologique des espaces collectifs publics et privés :**
www.actu-environnement.com/media/pdf/natureparif-gestion-ecologique.pdf

Consommation de produits durables : la sensibilité environnementale des consommateurs semble jouer un rôle plus fort que leur niveau de revenus - 5 janvier 2017

C'est ce que révèle une récente enquête menée par le ministère de l'Environnement. Ainsi, si les moyens sont communément interprétés comme la principale - voire l'unique - raison de consommer des produits responsables, bio ou éthiques, l'étude révèle au contraire l'importance de l'information des consommateurs, véritable socle de leur sensibilité environnementale. Les Français qui montrent une plus grande sensibilité environnementale affirment en effet être prêts à payer 44% de plus pour acheter un produit plus respectueux de l'environnement. Des résultats encourageants pour le ministère de l'Environnement qui confirme son intention de développer l'affichage environnemental afin d'inciter les citoyens à être des consommateurs responsables.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/francais-consomment-produits-verts-raisons-ecologique-affichage-environnemental-28215.php4

L'Association Qualitel publie une étude sur l'impact des basses fréquences sur le confort acoustique des logements - 11 janvier 2017

A travers cette étude, l'Association Qualitel a cherché à comprendre les impacts des bruits basses fréquences dans les bâtiments collectifs en béton et à ossature bois en répondant à quatre questions bien précises : les résultats des mesures acoustiques varient-ils lorsqu'on inclut les basses fréquences, aujourd'hui non prises en compte ? Ces résultats sont-ils différents dans les bâtiments en béton et dans ceux à ossature bois ?

Qu'en est-il du ressenti des occupants vis-à-vis de ces basses fréquences ? La réglementation actuelle et la méthodologie utilisée pour les mesures doivent-elles évoluer pour tenir compte de ces fréquences ?

Source :

> www.bruit.fr/impacts-des-basses-frequences-sur-le-confort-acoustique-des-logements.html

Transition énergétique : l'Agence internationale de l'énergie fait le point sur les défis que devra relever la France - 17 janvier 2017

« La France s'est engagée dans une transformation de son système énergétique, qui implique d'importants changements structurels pour le secteur de l'énergie, en améliorant l'efficacité énergétique et en augmentant la part des énergies renouvelables tout en garantissant sur la durée un mix d'électricité bas carbone, la sécurité d'approvisionnement électrique et le fonctionnement sûr d'un parc nucléaire français prenant de l'âge ». Voilà en une seule phrase les défis que devra relever la France dans le secteur de l'énergie selon le tout dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sur la politique énergétique de la France.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/aie-transition-energetique-nucleaire-enr-financement-28287.php4

A télécharger :

> **Energy Policies of IEA Countries - France 2016 :**

www.iea.org/publications/freepublications/publication/Energy_Policies_of_IEA_Countries_France_2016_Review.pdf

Parution du vadémécum « Innovation et villes durables : repères pour l'action » - 20 janvier 2017

Né à l'initiative du Pôle de compétitivité Advancity et issu d'un partenariat avec le ministère de l'Ecologie et du Développement durable et la Caisse des dépôts, le vadémécum « Innovation et villes durables : repères pour l'action », a été élaboré pour accompagner les acteurs dans la mise en situation réelle d'innovations urbaines. Il se veut une réponse aux nouveaux défis associés à la mise en place de démonstrateurs urbains, de stratégies de smart cities et, plus généralement, de démarches d'expérimentation et d'innovation urbaines pour des villes durables. Il propose ainsi des recommandations méthodologiques et opérationnelles issues de l'observation des meilleures pratiques.

Source :

> www.territoires-ville.cerema.fr/le-vademecum-innovation-et-villes-durables-reperes-a2332.html

/// SOMMAIRE ///

Les membres du réseau BEEP



Avec le soutien technique et financier de :

